

L'INVITÉ

PHILIPPE
NANTERMOD
DÉPUTÉ PLR

Angela Merkel, vous n'avez rien à craindre si vous n'avez rien à cacher

Ironie de l'Histoire. Ceux qui s'indignent aujourd'hui de l'espionnage pratiqué par le Gouvernement américain ne trouvaient rien à redire lorsque les fiscs allemand et français achetaient des CD de données volées. C'est avec les honneurs que les Falciani et autres Condamin Gerbier furent accueillis par les «grandes démocraties» européennes. Drapés de vertus, c'est au nom de la lutte contre les fraudeurs que nos partenaires économiques nous ont imposé tour à tour les demandes groupées d'informations, FATCA, l'échange automatique, l'espionnage industriel et la délation comme morale politique. Personne n'approuve l'évasion fiscale, comme il ne se trouve aucune voix pour encenser la fraude aux assurances sociales ou les délits financiers en tout genre. Toutefois, la tradition démocratique exige que les enquêtes fiscales soient réalisées dans un cadre strict de légalité, garantissant aux citoyens concernés la possibilité de se défendre. L'abolition du secret bancaire, tant souhaitée par les dirigeants d'Etats en faillite, liquide les garanties de procédure pourtant inscrites dans les conventions internationales de protection des droits de l'homme.

A de multiples reprises, pour couvrir quelques établissements financiers peu scrupuleux, le Conseil fédéral a capitulé face aux exigences étrangères, poussant l'absurde jusqu'à reconnaître le fraudeur du fisc comme l'ennemi public numéro un. Il sera permis au fisc de mettre son nez dans les comptes des individus sans aucun contrôle. A titre de comparaison, placer sous écoute un pédophile présumé exige l'intervention d'une autorité indépendante. Ce droit ne sera plus accordé à l'indépendant suspecté d'avoir rempli incorrectement sa déclaration d'impôts. Notre société combat avec plus de célérité les tricheurs du fisc que les criminels de droit commun, c'est dire... Angela Merkel s'émeut d'être surveillée à son insu. Quelle indécence que se plaindre de se voir soumis au même traitement que celui que l'on accorde à ses concitoyens. La sphère privée de la chancelière ne mérite pas

davantage de protection que celle des Allemands qui ont le malheur de disposer d'un compte en Suisse. Quelle différence y a-t-il entre l'espionnage pratiqué au moyen de données volées et les grandes oreilles de la NSA qui renseignent le président Obama sur les moindres faits et gestes de son homologue allemande? Je n'en vois pas.

Quelle indécence de se plaindre de se voir soumis au même traitement que celui que l'on accorde à ses concitoyens.

Le scandale des écoutes téléphoniques doit pousser notre gouvernement à remettre la question de la protection de la sphère privée sur la table et à montrer que le secret bancaire constitue moins un révolver pointé contre l'Etat qu'une barrière juridique vitale contre les dérives de gouvernements aux abois. Malheureusement, plutôt que de profiter de l'occasion pour mettre un terme au voyeurisme ambiant, le Conseil fédéral préfère marcher dans la combine en cryptant ses communications. Triste réalité. ◊

LE COIN DE LA
MÉDIATHÈQUE

LA MATZE EST LEVÉE

La levée de la Matze ressort souvent dans le vocabulaire politique valaisan. Le député Lucien Rosset se prête volontiers à l'exercice en 1976 à Sion, pour soutenir les jeunes du Kritisches Oberwallis.

© Philippe Schmid,
Médiathèque Valais - Martigny



PRO SENECTUTE VALAIS Aucun soutien financier d'un cigarettier

Nous avons appris avec surprise l'existence du soutien financier du cigarettier JTI aux activités de Pro Senectute Suisse («Le Nouvelliste» du 23 octobre). A l'instar de Pro Senectute Fribourg, la Fondation Pro Senectute Valais tient à informer qu'elle ne bénéficie pour sa part d'aucun soutien financier de l'industrie de la cigarette. Fondation privée inscrite au Registre du commerce et juridiquement indépendante de Pro

COURRIER
DES LECTEURS

Senectute Suisse, l'Institution valaisanne considère que sa mission d'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées lui interdit d'accepter des aides financières d'industries aux activités commerciales en porte-à-

faux avec la promotion de la santé, physique et psychique. Nous ne stigmatisons pas pour autant les fumeuses et fumeurs, qui sont accueillis sans a priori comme collaboratrices et collaborateurs, bénévoles et clients. Les prestations de la fondation valaisanne sont financées, de manière décroissante, par les principales sources suivantes: la Confédération (contrat de prestations OFAS), le canton et les communes, les clients, les donatrices/teurs. La photo illustrant l'article pourrait laisser croire que certaines activités d'animation, proposées par Pro Senectute Valais aux aînés du canton, sont cofinancées

par l'industrie du tabac. Il n'en est rien et nous sommes fiers d'obtenir des aides de sources éthiquement non controversées. En outre, sans l'appui de nos 700 bénévoles, rien de ce que nous proposons aux aînés de notre canton ne serait possible. Leur appui représente 70 000 heures de travail bénévole annuellement. Enfin, toutes les activités proposées par la Fondation Pro Senectute Valais s'inscrivent résolument dans un esprit de prévention de l'isolement social, de la solitude et de l'inactivité physique. Jean-Pierre Lugon, directeur de Pro Senectute Valais



Quotidiennement, sur notre site
Toutes les infos météo!

Retrouvez les prévisions météorologiques sur une semaine, la météo des neiges ou des plages ainsi que l'affichage de nombreuses webcams valaisannes

<http://meteo.lenouvelliste.ch>

INFO

Pour nous contacter par courrier: 13, rue de l'Industrie, 1950 Sion Tél.: 027 32975 11 Fax: 027 329 75 78. Par mail: redaction@nouvelliste.ch Transmettre vos courriers de lecteurs directement par Internet: <http://courrier.lenouvelliste.ch>